

25 ENTREPRISES CONCENTRENT 25% DE L'EMPLOI SALARIÉ MARCHAND FRANC-COMTOIS

La nouvelle définition des entreprises permet de mieux appréhender les réalités économiques du tissu productif de la Franche-Comté qui apparaît désormais beaucoup plus concentré autour des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et des grandes entreprises. Celles-ci sont surreprésentées dans le Territoire de Belfort et dans le Doubs. Pour autant, le paysage économique de la région reste toujours caractérisé par l'importance des PME, particulièrement présentes dans le Jura et en Haute-Saône.

En application de la loi de modernisation de l'économie, chaque entreprise est désormais définie selon une approche économique et plus seulement sur des critères juridiques. Les entreprises sont officiellement classées en quatre catégories de taille, en tenant compte non seulement des effectifs employés, mais aussi du chiffre d'affaires et du bilan de l'entreprise : les microentreprises, les petites et

moyennes entreprises (PME), les entreprises de taille intermédiaire (ETI), et les grandes entreprises (cf. définitions). En 2010, selon cette nouvelle définition, 47 544 entreprises du secteur marchand non agricole sont implantées en Franche-Comté au travers de 57 800 établissements. 147 sont des grandes entreprises, 567 des ETI, 2 830 des PME et 44 000 des microentreprises. Elles emploient 207 400

salariés en équivalent temps plein (ETP) hors intérimaires ⁽¹⁾, soit 4,4 salariés par entreprise contre 4,2 salariés par entreprise au niveau national.

Un quart de l'emploi salarié concentré dans 19 grandes entreprises et 6 ETI

Parmi les 229 grandes entreprises implantées en

France, 147 sont présentes en Franche-Comté. Elles emploient dans la région 61 100 salariés, soit 29,4 % de l'emploi salarié contre 28,4 % en moyenne en France de province. 106 sont des têtes de groupe françaises ou des unités légales indépendantes et 41 sont des entreprises sous contrôle d'un groupe étranger. Avec 28 000 salariés, les grandes entreprises

représentent un tiers de l'emploi dans l'industrie manufacturière. Leur part est prépondérante dans les activités financières avec 71 % des emplois salariés, du fait de la présence des grandes banques et assurances nationales sur tout le territoire. Elles représentent aussi, avec 3 100 emplois,

58 % des emplois du secteur de l'information et la communication. Les 567 entreprises de taille intermédiaire emploient quant à elles 40 600 salariés, soit 19,6 % de l'emploi salarié régional contre 22,1 % en moyenne en France de province. Parmi elles, 27 % sont des entreprises

(1) Par simplification dans la présente étude, le terme salarié ou emploi sera retenu pour nommer les emplois salariés marchands non agricoles en ETP hors intérim.

contrôlées par un groupe étranger. Avec 23 100 salariés, les ETI regroupent 28 % des emplois de l'industrie. Elles sont fortement représentées dans la fabrication de produits métalliques et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, ainsi que dans l'industrie chimique. Hors industrie, elles sont présentes dans le commerce avec 11 000 emplois et dans une gamme assez variée de services. Neuf ETI emploient plus de 500 salariés ; trois sont monorégionales ou quasi-monorégionales. Six d'entre elles sont dans l'industrie, deux dans le commerce, et une dans les services (centre d'appels).

En Franche-Comté, 19 grandes entreprises et 6 ETI concentrent 25 % de l'emploi. Aucune des 19 grandes entreprises n'a son siège en Franche-Comté et seule une part minoritaire de leurs emplois est localisée dans la région. Deux d'entre elles sont contrôlées par un

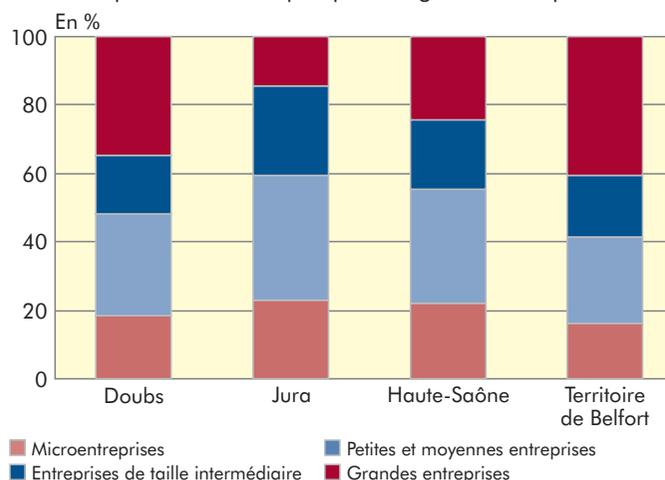
groupe étranger. Parmi les six ETI, deux ont la majorité de leurs emplois dans la région et deux sont sous contrôle d'un groupe étranger. Ces 25 grands employeurs de la région sont implantés sous la forme de gros établissements dans l'industrie automobile, la fabrication de turbines électriques, l'industrie chimique. Ils sont également présents sous forme de réseaux plus modeste implantés sur l'ensemble de la région. C'est le cas par exemple des banques, d'entreprises de la grande distribution, de la construction, ou de grandes entreprises ayant une mission de service universel ou issues du secteur public.

Forte implantation des grandes entreprises dans le Territoire de Belfort et dans le Doubs

Le Territoire de Belfort se distingue par un poids élevé des grandes entreprises

Poids très élevé des grandes entreprises dans le Territoire de Belfort

Répartition de l'emploi par catégorie d'entreprise



Source : Insee (Esane, Lifi, Clap 2010)

dans l'emploi. Les grandes entreprises y emploient 40,4 % des salariés marchands non agricoles, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de province (28,4 %). Le Territoire de Belfort se classe ainsi au 5^e rang des départements français pour le poids des grandes entreprises dans l'emploi départemental, derrière quatre départements franciliens. Outre la présence d'activités où le poids des grandes entreprises est

traditionnellement important (banques, assurances, etc.), le tissu économique du Territoire de Belfort est marqué par l'implantation de deux groupes industriels de taille mondiale qui fournissent près d'un emploi salarié marchand sur cinq du département. Cette présence industrielle explique en partie l'implantation notable de cabinets d'ingénierie ainsi que d'autres entreprises de services aux entreprises de dimension nationale.

Dans une moindre mesure, les grandes entreprises du Doubs ont également un poids important dans l'emploi salarié du département. Elles emploient 34,9 % des salariés marchands non agricoles, ce qui est supérieur à la moyenne de province. Cette surreprésentation des grandes entreprises dans l'emploi est notamment due au poids important de l'industrie automobile qui représente 15 % de l'emploi salarié du département. Particulièrement présentes dans le Doubs en raison de

Les PME occupent une place importante dans l'économie régionale

Les 2 830 petites et moyennes entreprises implantées dans la région emploient 31,3 %

des salariés marchands non agricoles contre 28,9 % en moyenne de province. La Franche-Comté se place ainsi au 3^e rang des régions métropolitaines pour le poids des PME dans l'emploi régional. Ces PME possèdent en moyenne 1,9 établissement en Franche-Comté. Elles sont majoritairement monorégionales ou quasi-monorégionales. De plus, elles sont rarement contrôlées par un groupe étranger : 95 % d'entre elles sont des entreprises françaises.

Les PME sont fortement représentées dans les secteurs industriels tels que les industries alimentaires, la fabrication de produits métalliques, le travail du bois, l'imprimerie et la reproduction d'enregistrements. Elles concentrent près d'un tiers des emplois industriels de la région. En dehors de l'industrie, les effectifs les plus importants sont dans les travaux de construction, le commerce et les transports terrestres.

12 PME implantées en plus de 200 salariés. Elles
Franche-Comté emploient sont toutes monorégionales

ou quasi monorégionales. 9 d'entre elles sont des entreprises industrielles, 2 sont des entreprises de la construction, et une un hypermarché.

plastique, et les transports terrestres. Le département se classe aussi au 10^e rang français pour le poids de ses ETI dans l'emploi (26,1 %). Les ETI sont fortement présentes dans la fabrication de produits métalliques, en caoutchouc ou en plastique. Elles représentent la quasi-totalité de l'emploi dans l'industrie chimique, qui concentre 6 % de l'emploi salarié du Jura. De même en Haute-Saône, les PME sont surreprésentées avec 33,5 % de l'emploi salarié. Elles fournissent

plus du tiers des emplois dans une large gamme d'activités de l'industrie, du commerce, de la construction ou des services. Plus présentes que dans le Jura grâce à l'industrie automobile, les grandes entreprises implantées en Haute-Saône ont néanmoins un poids nettement inférieur à la moyenne régionale (24,2 % contre 29,4 %). Les ETI fournissent 20,4 % des emplois salariés du département. Leur poids est déterminant dans la fabrication de produits métalliques, où elles

représentent la moitié des emplois.

Un emploi sur cinq dans les microentreprises

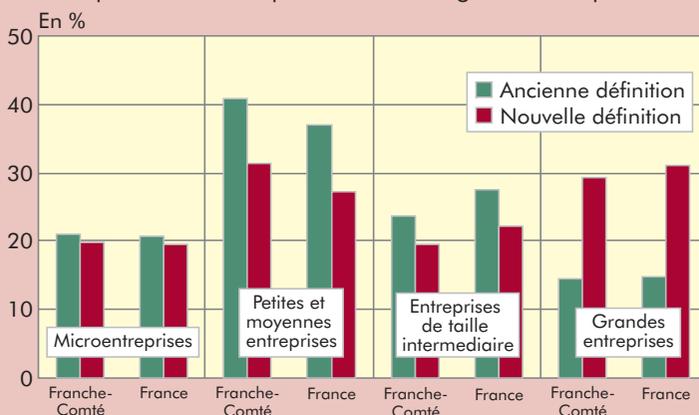
En Franche-Comté, 44 000 microentreprises emploient 40 800 salariés et la plupart ne possèdent qu'un établissement. Ainsi, comme ailleurs en France, la très grande majorité des entreprises comtoises sont des microentreprises. Elles représentent 92,5 % du nombre total des entreprises de la

Les PME pèsent plus du tiers de l'emploi dans le Jura et la Haute-Saône

Le Jura se distingue des autres départements de la région par le poids important de ses PME et de ses ETI dans l'emploi salarié. Les PME emploient 36,3 % des salariés marchands non agricoles du département. Le Jura se classe au 6^e rang des départements français pour la part de l'emploi concentré dans les PME. Le poids des PME est beaucoup plus important qu'en moyenne en France de province dans certaines activités fortement présentes dans le Jura comme la fabrication de produits métalliques, en caoutchouc ou en

Poids accru des grandes entreprises selon la nouvelle définition

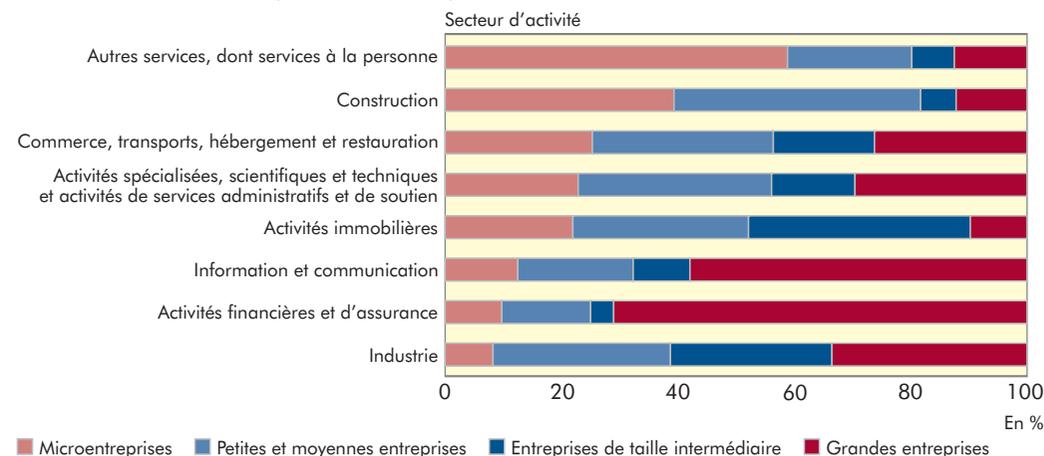
Répartition de l'emploi selon la catégorie d'entreprise



Source : Insee (Esane, Lifi, Clap 2010)

Microentreprises : un poids majeur dans les services à la personne

Répartition de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Source : Insee (Esane, Lifi, Clap 2010)

région et regroupent 19,7 % des emplois salariés. Le poids des microentreprises dans l'emploi salarié est plus élevé dans le Jura que dans les autres départements de la région. Les microentreprises concentrent 23 % de l'emploi salarié de ce département, notamment en raison de l'importance du bâtiment.

En Franche-Comté, les microentreprises emploient en moyenne moins d'un

salarié par entreprise. Elles ont un poids mineur dans l'industrie manufacturière (8 % de l'emploi salarié), sauf dans l'industrie alimentaire (27 % des emplois salariés). Les trois quarts des salariés des microentreprises se concentrent dans une dizaine d'activités économiques. Les microentreprises sont très présentes dans les services de proximité à la population. Elles représentent ainsi 59 % de l'emploi dans les services

à la personne tels que la coiffure et les soins de beauté ou encore la blanchisserie-teinturerie. Plus d'un salarié sur deux de la restauration et de l'hébergement est employé dans une microentreprise. Dans le commerce et la réparation automobile, ainsi que dans la construction, les microentreprises emploient un peu plus du tiers des salariés. ■

Stéphane ADROVER

Sources

Les résultats sont issus de trois sources :

- **le dispositif Esane**, qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur les entreprises marchandes, à l'exception des exploitations agricoles, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ;
- **Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)** qui localise les effectifs salariés ;
- **le système d'information Lifi** qui identifie les groupes de sociétés opérant en France et détermine leur contour.

Bibliographie

- Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, Journal officiel, 20 décembre 2008.
- Beguin J.-M., Hecquet V., Lemasson J. « Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait », *Insee Première* n° 1399, mars 2012.
- Hecquet V., « Quatre nouvelles catégories d'entreprise - Une meilleure vision du tissu productif », *Insee Première* n° 1321, novembre 2010.
- Hecquet V., Rau F., « Les territoires, des petites aux grandes entreprises », *Insee Première* n° 1440, avril 2013.

Définitions

La nouvelle définition de l'entreprise issue du décret n° 2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Cette définition rend compte de l'organisation en groupe. En effet, il est fréquent que les sociétés d'un groupe prises isolément n'aient pas d'autonomie ni de pertinence. Par exemple, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et l'autre dédiée à leur commercialisation. Ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation en particulier pour les plus grands groupes au sein desquels seront prochainement découpés « plusieurs entreprises », ce qui correspond à l'opération de profilage.

De plus, le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

- **les microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- **les petites et moyennes entreprises (PME)** occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Bien que les microentreprises soient des PME, elles ne sont pas prises en compte comme telles dans l'étude.
- **les entreprises de taille intermédiaire (ETI)** n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- **les grandes entreprises** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

L'effectif des entreprises pris en compte est l'effectif salarié en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire en prenant en compte le temps de travail de chaque salarié au cours de l'année 2010. Il ne comprend pas les 600 000 ETP employés en intérim. L'ensemble de ces effectifs correspondent à 15,7 millions de salariés employés par des entreprises marchandes hors agriculture au 31 décembre 2010. Ils sont précisément localisés dans chaque établissement des entreprises, ce qui permet une analyse géographique du tissu productif. L'activité principale est également celle de l'établissement.

Par simplification dans la présente étude, le terme salarié ou emploi sera retenu pour nommer les emplois salariés marchands non agricole en ETP hors intérim.